



GROUPE CIR

Quand l'élégance traverse le temps



Malraux | Monument Historique | Déficit Foncier | Pinel Patrimonial

Une idée neuve du patrimoine ancien

Le moyen le plus sûr de garantir dans le temps la valeur intrinsèque d'un Investissement Patrimonial Immobilier est bien d'anticiper en permanence l'évolution de ses composantes techniques et législatives en proposant des avancées novatrices.

Les principes fondamentaux réunis sous le label CIR restent plus que jamais essentiels : une sélection rigoureuse des immeubles en cœur de ville et une réhabilitation de haute qualité.

Pour autant, il convient de connaître, maîtriser et mettre en œuvre les nouvelles avancées technologiques : performances thermiques et phoniques, domotique et matériaux compatibles avec les normes environnementales.

Il en va de même pour les dispositions législatives et normatives soumises à de perpétuelles modifications. À nous de savoir les appliquer dans les meilleures conditions voire même de les prévenir.

La formation professionnelle continue au sein du Groupe CIR, la certification ISO 9001 obtenue depuis janvier 2015, sont les garants majeurs de notre savoir-faire sans cesse renouvelé.

Le Groupe CIR a toujours été pionnier dans ses différents métiers et se doit de le rester pour vous offrir le meilleur du Patrimoine Immobilier Ancien.

François LARRERE
Président Directeur Général

Franck TEMIM
Directeur Général



35

années
d'expérience



16 075

appartements restaurés
dont 1 000 en 18 mois

145

collaborateurs
dans toute la France.
Bureaux à Paris,
Bordeaux et en région



70

cabinets d'architecture impliqués.
Collaboration avec les Architectes
des Bâtiments de France



1 230

entreprises du bâtiment
et artisans spécialisés
dans les métiers d'art



116

chantiers menés
simultanément
sur tout le territoire



Nos quatre engagements pour nos clients investisseurs

1

Garantie financière d'achèvement des travaux

La garantie financière d'achèvement des travaux (GFA)⁽¹⁾ est délivrée par des sociétés de caution : AXA, Q.B.E, ZURICH, ERGO et CEGC.

2

Garantie du respect du planning d'exécution des travaux

Dans le cas d'un retard de réception des ouvrages, une indemnité équivalente au montant des loyers non perçus et dus est versée.⁽²⁾

3

Garantie de prix forfaitaires, fermes et définitifs

Le prix initial des travaux est maintenu, quelles que soient les variations d'indices ou la nécessité de travaux complémentaires.

4

Garantie d'une expertise fiscale par un cabinet d'avocats

Le Cabinet d'avocats Moyaert et Associés valide l'éligibilité fiscale de l'opération et conseille juridiquement et fiscalement chaque investisseur pendant la durée de l'opération.

(1) Gamme en V.I.R. uniquement.

(2) Cf. Planning prévisionnel de travaux hors cas de force majeure, intempéries, congés d'été, fouilles...



GROUPE CIR

Spécialiste de la rénovation **du bâti ancien** **en cœur de ville**

Depuis 35 ans, le Groupe CIR restaure des immeubles patrimoniaux au cœur des principales villes de France. Grâce au savoir-faire de nos artisans d'art, nous perpétons des techniques ancestrales et rendons au patrimoine architectural français sa splendeur originelle.

Faire renaître des immeubles historiques après leur rénovation est plus qu'une vocation pour nous. C'est l'engagement que nous prenons envers nos clients et nos partenaires.



GROUPE CIR

8, rue Royale
75008 Paris
01 53 45 82 55
www.groupecir.com



Palmarès Gestion de Fortune

Pour la septième année consécutive, le Groupe CIR a été distingué dans la catégorie « concepteur de solutions immobilières : Malraux - Monuments Historiques - Déficit Foncier ».



Le Groupe CIR certifié ISO 9001

Véritable garantie de qualité, cette certification est la concrétisation des valeurs de rigueur, d'exigence et d'expertise qui président depuis plus de 30 ans au développement de l'entreprise.